Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA MAGRI, veuillez visiter :
capamagri.fr/annales-sujets-et-corriges

capa-magri — Capacité professionnelle CP5 selon le support 1 choisi (production des aliments / alimentation de l’élevage / suivi des cultures / entretien des cultures et préservation des sols)

Sujet blanc FormaV — CAPa Métiers de l’agriculture, E5, support grandes cultures

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Évaluation écrite d’entraînement — cas fictif. Le support retenu pour ce sujet est celui des *grandes cultures*. Les deux études portent sur des observations et opérations d’entretien de cultures, ainsi que sur la préservation des sols. Elles s’appuient exclusivement sur les documents de ce dossier : aucune observation réelle, aucun matériel et aucune ressource extérieure ne sont nécessaires.

La fiche E5 fournie indique que l’épreuve terminale est une pratique explicitée, avec un temps de réalisation et un entretien, pour une durée totale de 45 minutes. Ce sujet blanc écrit ne reproduit pas cette pratique, ne la remplace pas et ne constitue pas une épreuve officielle. La fiche mentionne également le coefficient 2 et un support identique à celui de l’épreuve E4. Les situations, observations, consignes internes et valeurs techniques ci-dessous sont fictives et conçues uniquement pour l’entraînement.

Consignes : répondez à toutes les questions en vous appuyant sur les documents. Pour les calculs, indiquez les étapes, les unités et un résultat arrondi au centième lorsque nécessaire. Pour les décisions professionnelles, distinguez les faits observés, les consignes internes du cas et les actions que vous proposez. Une décision de demander l’avis du responsable est recevable lorsqu’elle est justifiée par les informations fournies. Les consignes internes ne sont pas des normes ou prescriptions générales.

Document D1 — Étude 1 — Consignes de l’exploitation et repères internes pour observer une parcelle

Situation fictive. Vous intervenez comme salarié saisonnier sur l’exploitation pédagogique des Trois-Rangs. Le responsable vous confie une tournée d’observation d’une parcelle de blé tendre d’hiver appelée « Nord-4 ». La parcelle mesure 240 m de long sur 125 m de large. Pour cette tournée, ces dimensions désignent la surface cultivée entière, de forme rectangulaire, sans bordure à déduire. La culture est au stade de tallage selon le carnet interne. La tournée est réalisée le lendemain d’une pluie fictive de 18 mm relevée par l’exploitation.

Le responsable demande de décrire ce qui est visible, de repérer les zones qui demandent une attention particulière et de rendre compte avant toute décision d'intervention. Il ne vous demande pas de diagnostiquer une maladie ni de déclencher un traitement. Le choix d'une intervention doit rester proportionné aux éléments observés et aux consignes ci-dessous.

Consignes internes propres au cas : si une zone présente de l'eau stagnante ou une surface luisante et déformée sous le pas, ne pas proposer d'y faire circuler un engin dans l'immédiat ; signaler la zone et demander une nouvelle appréciation au responsable. Si la surface est ferme, sans ornière récente, et que les résidus sont répartis, noter que ces observations ne signalent pas, à elles seules, un besoin immédiat de passage. Si les adventices sont concentrées dans une zone, localiser et signaler cette zone plutôt que de conclure automatiquement à une intervention généralisée. Ces repères sont des consignes internes fictives de l'exploitation pédagogique, non des seuils réglementaires ou des recommandations universelles.

Pour rendre compte, le responsable attend quatre éléments : localisation, faits observés, risque ou point de vigilance, et suite proposée. Une proposition peut être « surveiller et réobserver », « éviter le passage dans la zone avant nouvel avis » ou « transmettre au responsable pour décision ». Il faut expliquer le lien entre l'observation et la suite proposée. Le carnet de parcelle doit conserver une information datée, factuelle et compréhensible par une autre personne de l'équipe.

La sécurité et la préservation du sol sont prises en compte avant toute opération. Dans ce cas d'étude écrit, aucune conduite d'engin n'est réalisée. Si une intervention est envisagée, elle reste soumise aux consignes du responsable et à la vérification des conditions de la parcelle. Il ne faut pas inventer un réglage de machine, un produit ou une dose qui ne figure pas dans les documents.

Document D2 — Étude 1 — Fiche de tournée et observations fictives sur Nord-4

La fiche ci-dessous a été remplie lors d'une tournée fictive menée le 22 octobre à 9 h. Les douze points ont été observés à pied, répartis en quatre groupes de trois points. « Résidus visibles » correspond à une estimation visuelle consignée par l'observateur ; ce n'est pas une mesure réglementaire. Les traces de roues mentionnées sont antérieures à la tournée, sauf indication contraire.

Zone	Localisation dans la parcelle	Observations consignées
A	Entrée sud, points 1 à 3	Surface ferme aux trois points ; pas d'eau stagnante ; résidus visibles estimés à 35 % ; aucune adventice remarquée au cours de la tournée.
B	Bande centrale ouest, points 4 à 6	Ornière ancienne visible sur environ 12 m ; surface luisante au point 5 ; empreinte de chaussure déformée au point 5 ; eau stagnante dans une petite dépression au point 5 ; résidus visibles estimés à 20 %.
C	Bande centrale est, points 7 à 9	Adventices visibles aux points 7 et 8, surtout en bordure de la bande ; pas d'eau stagnante ; surface ferme aux trois points ; résidus visibles estimés à 30 %.
D	Extrémité nord, points 10 à 12	Surface ferme aux trois points ; résidus visibles estimés à 40 % ; présence d'une trace de roue récente sur environ 6 m au point 12, sans eau stagnante observée.

Sur l'ensemble des douze points, l'observateur a noté des adventices sur deux points et de l'eau stagnante sur un point. Il a relevé une surface luisante et une empreinte déformée au même point, dans la zone B. Il n'a pas mesuré la profondeur de l'ornière ancienne ni évalué la densité de la culture. Aucun prélèvement de sol n'a été réalisé.

Limites de la fiche : les observations décrivent uniquement ce qui a été vu pendant cette tournée. Elles ne permettent pas, à elles seules, d'affirmer la cause de l'ornière, l'état de toutes les parties de la parcelle ou la présence d'un organisme nuisible. La trace récente de la zone D est à signaler, mais la fiche ne précise ni son origine ni si elle s'accompagne d'un tassement. Le responsable demande que ces limites soient conservées dans le compte rendu.

Document D3 — Étude 2 — Projet fictif d'implantation d'un couvert après récolte

Situation fictive distincte. Quelques semaines plus tard, l'exploitation pédagogique prépare l'implantation d'un couvert sur la parcelle « Sud-2 », après une récolte fictive. La parcelle est rectangulaire et mesure 200 m sur 120 m. La surface cultivée est entièrement accessible dans le cas étudié : aucune bordure, voie ou zone non semée n'est à retrancher. Le responsable souhaite limiter le temps pendant lequel le sol reste nu et demande d'examiner la préparation, les données d'essai et les contrôles à consigner. Le dossier ne demande pas d'exécuter matériellement le semis.

Consigne interne fictive de composition : le mélange prévu pour Sud-2 comprend 18 kg/ha de composant R et 8 kg/ha de composant V. La masse totale à distribuer est donc la somme de ces deux doses par hectare. Pour ce cas seulement, l'exploitation retient une tolérance interne de calibration de plus ou moins 5 % par rapport à la dose totale cible. Cette tolérance est une consigne interne inventée pour l'exercice ; elle n'est ni une norme ni une recommandation générale.

Un essai de distribution a déjà été effectué et mesuré par le responsable, sans que le candidat ait à manipuler l'appareil : 6,1 kg de mélange ont été recueillis pour une surface d'essai de 0,25 ha. La valeur recueillie représente le mélange total des deux composants. L'essai est une donnée de dossier, pas une instruction pour réaliser un essai sur une machine. Si la valeur calculée est hors de la tolérance interne, la consigne est de ne pas considérer le réglage comme validé et de transmettre le résultat au responsable pour qu'il décide de la suite. Aucun réglage mécanique n'est demandé ni décrit ici.

Pour une estimation de temps, la fiche de planification de Sud-2 donne une largeur de travail de 3 m, une vitesse théorique de 5 km/h et un coefficient d'efficacité de chantier de 0,75. Pour ce calcul pédagogique uniquement, la capacité effective en hectares par heure se calcule ainsi : largeur en mètres × vitesse en kilomètres par heure ÷ 10 × coefficient d'efficacité. Le temps estimé est la surface en hectares divisée par cette capacité effective. Il s'agit d'une estimation de planification ; elle n'inclut pas un aléa non indiqué dans le dossier.

Points de contrôle écrits attendus dans le compte rendu : avant une éventuelle opération, vérifier que la consigne et la parcelle correspondent au travail prévu, que l'état observable de la parcelle est signalé au responsable, que les informations de préparation et les valeurs du mélange concordent, et que les équipements de protection individuelle prévus par l'exploitation sont disponibles. Après une éventuelle opération, l'équipe consigne la date, la parcelle, le travail effectué ou interrompu, les quantités réellement utilisées si elles sont connues, les anomalies constatées et la personne informée. Ces points servent à structurer l'analyse du cas ; ils ne remplacent pas les instructions de travail réelles de l'exploitation.

La fiche de planification ne fournit pas de météo, de réglage détaillé, de mode opératoire de semoir ni de critère de réussite agronomique universel. Il est donc attendu de ne pas inventer ces informations. La décision professionnelle doit s'appuyer sur les valeurs fournies, distinguer estimation et mesure, et prévoir une transmission claire au responsable lorsque le contrôle interne n'est pas satisfait.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 50 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Observer et rendre compte sur Nord-4

E1-Q1 · 3 point(s)

À partir des dimensions de Nord-4 dans D1, calculez sa surface en mètres carrés puis en hectares. Montrez le calcul et indiquez la conversion utilisée.

Ressources : D1

E1-Q2 · 2 point(s)

Quel pourcentage des douze points observés présente des adventices ? Montrez le calcul à partir de D2.

Ressources : D2

E1-Q3 · 4 point(s)

Pour chacune des zones A, B, C et D, classez les constats utiles en deux catégories : observations favorables à une vigilance particulière pour la préservation du sol, et observations qui ne justifient pas, à elles seules, de proposer immédiatement un passage. Justifiez chaque classement par un fait précis de D2.

Ressources : D1, D2

E1-Q4 · 3 point(s)

En appliquant uniquement les consignes internes de D1, quelle suite proposez-vous pour la zone B avant toute circulation d’engin ? Expliquez le lien entre au moins deux observations de D2 et votre proposition.

Ressources : D1, D2

E1-Q5 · 3 point(s)

Pour la zone C, formulez une suite adaptée aux adventices observées. Précisez pourquoi les données de D2 ne permettent pas de conclure automatiquement à une intervention généralisée sur toute la parcelle.

Ressources : D1, D2

E1-Q6 · 4 point(s)

Rédigez un compte rendu bref au responsable concernant les zones B et D. Il doit comporter la localisation, les faits observés, un point de vigilance et une suite proposée, en distinguant clairement ce qui est observé de ce qui reste inconnu.

Ressources : D1, D2

E1-Q7 · 2 point(s)

Citez deux informations qu’il serait incorrect d’affirmer à partir de la seule fiche D2, et expliquez brièvement pourquoi elles ne sont pas établies.

Ressources : D2

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Préparer et contrôler un projet de couvert sur Sud-2

E2-Q1 · 3 point(s)

Calculez la surface de Sud-2 en mètres carrés puis en hectares à partir de D3. Indiquez les étapes et la conversion utilisée.

Ressources : D3

E2-Q2 · 3 point(s)

À partir des doses internes de D3, calculez la masse de composant R et la masse de composant V nécessaires pour toute la parcelle Sud-2.

Ressources : D3

E2-Q3 · 3 point(s)

Calculez la dose totale cible du mélange en kg/ha, puis la masse totale cible pour Sud-2. Vérifiez que votre résultat est cohérent avec les deux masses calculées à la question précédente.

Ressources : D3

E2-Q4 · 2 point(s)

Calculez la dose observée lors de l’essai de distribution en kg/ha à partir de la masse recueillie et de la surface d’essai données dans D3.

Ressources : D3

E2-Q5 · 4 point(s)

Calculez l’écart en pourcentage entre la dose observée et la dose totale cible. Indiquez si l’essai satisfait la tolérance interne fictive de plus ou moins 5 % et justifiez votre conclusion.

Ressources : D3

E2-Q6 · 2 point(s)

Au vu du résultat de l’essai, quelle décision de compte rendu faut-il prendre avant de considérer le réglage comme validé ? Répondez en respectant la consigne interne de D3, sans proposer de manipulation mécanique.

Ressources : D3

E2-Q7 · 3 point(s)

Calculez la capacité effective de chantier en hectares par heure avec la formule et les données de D3. Donnez le résultat au centième.

Ressources : D3

E2-Q8 · 3 point(s)

À partir de votre capacité effective et de la surface de Sud-2, estimez le temps de chantier en heures, puis en heures et minutes. Présentez le calcul et précisez qu'il s'agit d'une estimation.

Ressources : D3

E2-Q9 · 3 point(s)

Organisez, dans l'ordre logique, quatre vérifications écrites à réaliser avant une éventuelle opération, en choisissant des éléments explicitement fournis dans D3. Pour chaque vérification, dites quelle information elle permet de sécuriser ou de confirmer.

Ressources : D3

E2-Q10 · 3 point(s)

Proposez une trame de compte rendu après l'opération, ou si elle est interrompue, en indiquant au moins cinq informations à enregistrer conformément à D3.

Ressources : D3

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- Capacité professionnelle CP5 selon le support 1 choisi (production des aliments / alimentation de l'élevage / suivi des cultures / entretien des cultures et préservation des sols) — official-exam-sheet
- Référentiel de capa-magri

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.